

**Université** Formations par alternance en réseaux et télécoms

# Étudiants mais salariés

« La formation apporte le côté technique. On applique la majeure partie des cours sur le terrain », estime Thomas Ferrand. L'étudiant sort d'un DUT réseaux et télécoms effectué sur le principe de l'alternance. Il engage sa troisième année, en licence pro CART (chargé d'affaires réseau télécoms), toujours sur le même mode.

Pourquoi avoir choisi ce rythme (un mois en cours, un mois en entreprise) alors que ce DUT se décline aussi de manière classique ? « Je voyais que pour les recrutements, on demandait une expérience professionnelle. Et l'expérience, il faut bien l'acquérir », répond Thomas. Pour son DUT, il a suivi ses cours à Montbéliard et a effectué ses stages chez France Télécom, dans l'Ain.

« Cette année, on doit avoir 35 étudiants en formation classique et 20 en alternance. L'alternance, c'est encore trop méconnu. Certains n'osent pas, alors que c'est une chance », évoque Sté-

phane Givron, le directeur du DUT réseaux et télécoms à Montbéliard. La filière qu'il dirige est ouverte à l'alternance, depuis 2003. Elle organisait, hier, sa journée annuelle de l'apprentissage où tuteurs, étudiants et enseignants se rencontrent.

« L'apprentissage a évolué. On ne prépare plus seulement des CAP, des BEP. J'ai eu avec moi, un jeune à Dole, je l'ai poussé et il continue. Là, il est à Sup Elec à Lille, parti comme il est parti, il sera pris sans souci à France Télécom », raconte Gilles Bovyn, technicien chez France Télécom, père de trois enfants, heureux de servir de tuteur à la relève. « Ça nous booste. Eux, c'est la génération clavier. Ils sont dedans. On leur apprend des choses, mais ils nous en apprennent aussi », commente-t-il, persuadé que ce système débouche plus sûrement sur l'emploi que les études traditionnelles. Autre avantage, pas des moindres à une époque où la réforme des retraites se digè-



■ Thomas Ferrand et Gilles Bovyn n'y voient que des avantages.

Photo Jean-Luc GILLME

re mal, ces formations en alternance assurent aux étudiants des cotisations sociales et du salaire. « Un

apprenti, il touche entre 800 et 1 000 euros », calcule Stéphane Givron qui assure que le retour régulier de ces jeu-

nes gens en cours modifie également la façon d'enseigner.

**O.B.**